

Pas encore d'affectation au lycée ?

Pas de panique, des solutions existent !

Les tours suivants d'affectation

Une nouvelle chance !

Début juillet, fin août et début septembre, tu peux **candidater** sur les places encore disponibles dans des lycées publics de l'éducation nationale et de l'agriculture.

Contacte ton **collège** ou le **CIO** pour connaître les établissements où il y a des places vacantes. Tu seras accompagné pour formuler



Les lycées privés : une alternative accessible

Après le 27 juin, les lycées privés sous contrat avec l'éducation nationale ou l'agriculture recrutent **en direct**.
Tu peux les contacter durant l'été.

Bon à savoir :

Les places disponibles sont sur <https://www.ac-lyon.fr/affectation-en-lycée>
Ils proposent des entretiens personnalisés avant d'inscrire.
Ils accueillent dans des filières générales, technologiques ou pro



Et pourquoi pas... l'apprentissage ?

Une vraie voie d'avenir, concrète et valorisante !

Obtenir un **diplôme reconnu** (CAP, Bac Pro)

Être **rémunéré** pendant ta formation

Travailler en entreprise pour acquérir de l'expérience

Pour plus d'informations : <https://oreka.auvergnerrhonealpes-orientation.fr/formation/destination-apprentissage> ou [Se former par l'apprentissage | education.gouv.fr](https://se-former.par-l-apprentissage.education.gouv.fr)



Tu n'es pas seul !

Tu peux être accompagné par ton établissement d'origine et par le CIO de ton secteur.

<https://www.ac-lyon.fr/les-services-d-orientation-de-l-academie-de-lyon>